



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation de pétitions :

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (J. Florentino, M. Stabene, R. Florentino et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (G. Dunn, R. Cook, R. Snitynsky)

Lecture et dépôt de pétitions :

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (C. Zinko, S. Rodgers, R. Chapman et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre de la province revienne sur sa décision et appuie la construction d'un passage souterrain à l'angle du boulevard Kenaston et de l'avenue Wilkes. (L. Grapentine, V. Sigurdson, D. Janzen et autres)

M. SCHELLENBERG, *vice-président du Comité permanent des affaires municipales*, présente le deuxième rapport du Comité :

Le Comité s'est réuni le jeudi 28 juin 2001 :

- à 10 heures, dans la salle 254 du palais législatif;
- à 18 h 30, dans la salle 254 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi n° 31 — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act*;
- Projet de loi n° 32 — *Loi modifiant la Loi sur la Ville de Winnipeg/The City of Winnipeg Amendment Act*;

- Projet de loi n° 34 — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*;
- Projet de loi n° 38 — *Loi modifiant la Loi sur l'élection des autorités locales/The Local Authorities Election Amendment Act*;
- Projet de loi n° 43 — *Loi sur le vérificateur général/The Auditor General Act*;
- Projet de loi n° 48 — *Loi modifiant la Loi sur la Ville de Winnipeg (régime de pension)/The City of Winnipeg Amendment (Pensions) Act*.

Démissions et élections :

Le Comité a élu M. SCHELLENBERG à la vice-présidence à la réunion du jeudi 28 juin 2001, à 10 heures.

Substitutions effectuées avant la réunion de 10 heures :

- M^{me} CERILLI remplace M. DEWAR;
- M. le *ministre* SELINGER remplace M^{me} la *ministre* WOWCHUK;
- M. LOEWEN remplace M. CUMMINGS;
- M. LAURENDEAU remplace M. PENNER (Emerson);
- M. DERKACH remplace M. PITURA.

Substitution effectuée, avec le consentement du Comité, pendant la réunion de 10 heures :

- M. TWEED remplace M. LOEWEN.

Substitutions effectuées avant la réunion de 18 h 30 :

- M^{me} SMITH (Fort Garry) remplace M. TWEED;
- M. MARTINDALE remplace M. STRUTHERS;
- M^{me} la *ministre* MCGIFFORD remplace M^{me} CERILLI.

Substitution effectuée, avec le consentement du Comité, pendant la réunion de 18 h 30 :

- M. FAURSCHOU remplace M^{me} SMITH (Fort Garry).

Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi n° 31 — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act* :

David Sanders
Rick Weind
Jae Eadie
Henri Dupont
Jim Baker
Antoine Hacault
John Petrinka

Colliers Pratt McGarry
S.C.F.P., section locale 500
Conseiller municipal, ville de Winnipeg
KPMG
Manitoba Hotel Association
Particulier
Norman Commercial Realty Ltd.

Le Comité a entendu l'exposé des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi n° 32 — *Loi modifiant la Loi sur la Ville de Winnipeg/The City of Winnipeg Amendment Act* :

Jae Eadie	Conseiller municipal, ville de Winnipeg
David Sanders	Colliers Pratt McGarry

Le Comité a entendu l'exposé des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi n° 38 — *Loi modifiant la Loi sur l'élection des autorités locales/The Local Authorities Election Amendment Act* :

Jae Eadie	Conseiller municipal, ville de Winnipeg
Roger Goethals	Préfet, municipalité rurale de Winchester
Neil Hathaway	Particulier
Richard Sexton	Particulier
Bob McCallum	Préfet, municipalité rurale de Morton

Exposés écrits :

Le Comité a reçu un exposé écrit sur le projet de loi n° 31 — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act* :

Joe Masi	Association of Manitoba Municipalities
----------	--

Le Comité a reçu un exposé écrit sur le projet de loi n° 32 — *Loi modifiant la Loi sur la Ville de Winnipeg/The City of Winnipeg Amendment Act* :

Joe Masi	Association of Manitoba Municipalities
----------	--

Le Comité a reçu un exposé écrit sur le projet de loi n° 34 — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act* :

Joe Masi	Association of Manitoba Municipalities
----------	--

Le Comité a reçu un exposé écrit sur le projet de loi n° 38 — *Loi modifiant la Loi sur l'élection des autorités locales/The Local Authorities Election Amendment Act* :

Wayne Motheral	Président, Association of Manitoba Municipalities
----------------	---

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N° 31) — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act*

Le Comité a convenu, à la majorité, de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 32) — *Loi modifiant la Loi sur la Ville de Winnipeg/The City of Winnipeg Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant :

Il est proposé que le paragraphe 138.4(2), énoncé à l'article 4 du projet de loi, soit supprimé.

(N^o 34) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 38) — *Loi modifiant la Loi sur l'élection des autorités locales/The Local Authorities Election Amendment Act*

Le Comité a convenu, à la majorité, de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

Il est proposé que le paragraphe 17(2) du projet de loi soit amendé :

a) par suppression, dans le titre, de « alinéa 2a) et »;

b) par substitution, dans le texte, à « L'alinéa 2a) ainsi que les articles », de « Les articles ».

Il est proposé que le titre de l'annexe soit remplacé par ce qui suit :

ANNEXE
(article 14)

(N^o 43) — *Loi sur le vérificateur général/The Auditor General Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 48) — *Loi modifiant la Loi sur la Ville de Winnipeg (régime de pension)/The City of Winnipeg Amendment (Pensions) Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. SCHELLENBERG, le rapport du Comité est déposé.

M. le *ministre* LEMIEUX dépose le rapport annuel que prévoit la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2000.

(Document parlementaire n^o 182)

M. le *ministre* LATHLIN dépose :

le rapport provincial sur la durabilité daté du mois de juin 2001;

(Document parlementaire n^o 183)

le code de pratique du développement durable daté du mois de juillet 2001;

(Document parlementaire n^o 184)

Mardi 3 juillet 2001

les directives de gestion financière du développement durable datées du mois de juillet 2001.
(Document parlementaire n° 185)

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, MM. PITURA, REID, ROCAN, STRUTHERS et FAURSCHOU font des déclarations de député.

L'Assemblée convient d'examiner, le mercredi 4 juillet 2001, la proposition présentée au cours d'un jour réservé à l'opposition qui a été publiée aujourd'hui dans le Feuilleton des avis.

L'Assemblée autorise le Comité permanent des modifications législatives et le Comité permanent des affaires municipales à se réunir aujourd'hui à 18 h 30, pendant qu'elle siège.

L'Assemblée convient, pour aujourd'hui, de renoncer au quorum.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} la *ministre* MIHYCHUK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi n° 28 — *Loi sur les fonds de placement des travailleurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Labour-Sponsored Investment Funds (Various Acts Amended) Act*.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. PITURA pour la reprise du débat.

Le débat se poursuit.

MM. TWEED, LOEWEN et ENNS interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* SELINGER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi n° 47 — *Loi d'exécution du budget de 2001 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2001*.

Il s'élève un débat.

Mardi 3 juillet 2001

M. le *ministre* SELINGER intervient. Sur la motion de M. LOEWEN, le débat est ajourné.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides, puis poursuit ses travaux en comité. Elle interrompt temporairement ses travaux afin de permettre au président de prendre le fauteuil.

L'Assemblée convient de poursuivre ses travaux en comité.

La séance est levée à 22 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickers